

Les personnes ayant des obstacles dans leurs activités quotidiennes depuis plus d'un an peuvent bénéficier d'aide financière du gouvernement.

Découvrez et comprenez les programmes gouvernementaux qui s'adressent à vous. Nous vous accompagnons gratuitement à faire les démarches administratives pour obtenir toutes les prestations et les mesures qui existent.

Exemples :

- Le Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH)
- La nouvelle Prestation canadienne pour les personnes handicapée (PCPH)
- Le Régime enregistré d'épargne invalidité (REEI)
- Les crédits et déductions pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches aidants
- Le supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels (SEHNSE)
- Le programme de revenu de base (Québec)
- Rentes d'invalidité et autres mesures.




Finautonome

Vers plus de liberté pour tous



Contactez-nous

@ aide@finautonome.org

☎ 1-833-866-7334

Tous nos services
sont gratuits

finautonome.org



Un organisme qui favorise
le bien-être financier
des personnes en situation
de handicap et leurs proches.

Comprendre le handicap

Finautonomie utilise l'expression « personnes en situation de handicap » pour désigner les personnes qui rencontrent des obstacles importants dans la vie quotidienne depuis au moins 12 mois. Cette expression encourage les personnes admissibles à se reconnaître.



Sensibilisation des professionnels de la santé

Nous sensibilisons les professionnels de la santé à la Loi canadienne sur l'accessibilité pour garantir l'accès équitable aux programmes gouvernementaux. Cette loi adopte un modèle social de l'incapacité, visant à éliminer et prévenir les obstacles limitant la participation à la société.

Appelez-nous sans frais pour en savoir plus.

 **1-833-866-7334**



La force d'une communauté d'entraide.

En tant qu'organisme communautaire, nous sommes là pour vous aider. Nos services sont gratuits et adaptés, grâce à notre vaste réseau de partenaires.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

- Nous assurons la confidentialité de votre démarche.
- Nous respectons votre rythme et vos décisions.

« Nous sommes maintenant mieux outillés pour naviguer dans les méandres complexes des mesures fiscales et des programmes d'aide financière destinés aux personnes en situation de handicap. Je vous réitère mes plus sincères remerciements. »

– Marc et sa fille Jeanne



L'accès au bien-être financier des personnes en situation de handicap et leurs proches

- **Information:** Accès à des informations actualisées sur les programmes de soutien et les droits des personnes en situation de handicap.
- **Accompagnement:** Aide pour comprendre et soumettre vos demandes de prestations et d'aides financières.
- **Programme d'éducation populaire :** Parcours d'éducation financière pour les personnes en situation de handicap et leurs proches.